

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE 2025 – 2028
PLAN MERCREDI

Juin 2025

Table des matières

PREAMBULE 3
I – PRESENTATION DE LA COMMUNE PORTEUR DU PROJET 5
II- TERRITOIRE ET ECOLES CONCERNEES 5
Le territoire 5
Un tissu associatif riche et diversifié 12
Les écoles concernées 15
III- PILOTAGE ET COORDINATION 16
La démarche de travail 16
Suivi du projet 17
IV- OBJECTIFS MOYENS 18
L'articulation générale du PEDT 18
Objectifs éducatifs du plan mercredi partagé par les partenaires 18
V- PROJETS 21
Favoriser l'accès à la culture et au sport au sein du service Enfance: Mise en valeur de la richesse des territoires 21
Les actions en partenariat avec l'Ecole 23
Partenariat 23
Dotation/ subventions projets 25
VI- DEROULEMENT DES ACTIVITES 26
Les temps périscolaires et extrascolaires (hors mercredi) 26
Les accueils périscolaires du mercredi 28
VII- ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE PERISCOLAIRE EXTRASCOLAIRE 30
Les effectifs périscolaires et extrascolaires 30
Présentation de la semaine scolaire – planning hebdomadaire 31
Modalités d'inscription et tarification aux activités périscolaires et extrascolaires 31
VIII – EVALUATION DU PEDT 34
L'évaluation : un processus permanent 34
Le référentiel d'évaluation proposé 34
La démarche : 35
Durée du PEDT 35
IX –SIGNATURE ET LABELLISATION 35

PREAMBULE

Depuis 2019, la commune de Roissy-en-Brie s'est engagée dans une démarche éducative cohérente et concertée à travers la mise en place de son Projet Éducatif de Territoire (PEDT). Ce document-cadre a pour objectif de structurer les différents temps de l'enfant — scolaire, périscolaire et extrascolaire — en mobilisant l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire : services municipaux, Éducation nationale, associations, structures culturelles et sportives, familles.

Reconduit en 2022, le PEDT a permis de consolider une offre éducative diversifiée, inclusive et de qualité, répondant aux besoins des enfants et des familles, tout en affirmant la place centrale de la collectivité dans la coéducation.

Le PEDT 2025–2028 s'inscrit dans la continuité des actions déjà mises en œuvre, tout en intégrant les évolutions des besoins du territoire, les retours d'expérience des partenaires, et les priorités renouvelées de la commune en matière d'éducation.

Ce projet est élaboré conformément aux dispositions du décret n° 2013-707 du 2 août 2013, relatif aux projets éducatifs territoriaux, et à la circulaire n° 2013-119 du 4 septembre 2013, qui en précise les modalités de mise en œuvre. Il tient également compte des orientations du Plan Mercredi, lancé en 2018, visant à garantir une offre éducative de qualité les mercredis, en lien avec le PEDT et les partenaires du territoire.

Il s'inscrit dans une logique de cohérence éducative et de continuité des parcours de l'enfant, de la maternelle à l'entrée au collège, et s'articule autour de grands principes partagés : égalité des chances, inclusion, accès à la culture et au sport, citoyenneté, bien-être et épanouissement de chaque enfant.

La politique éducative conduite à l'échelle de la ville s'attache à mettre en cohérence l'action de l'ensemble des co-éducateurs que sont les parents, les enseignants, les animateurs, les ATSEM, les intervenants associatifs, les animateurs sociaux, les professionnels de la petite enfance…

Celle-ci veut continuer à mettre en synergie les acteurs institutionnels et associatifs, structurer le partenariat éducatif et établir une meilleure articulation entre les différents temps de vie de l'enfant et du jeune adulte en maintenant un partenariat et une coordination des acteurs de la communauté éducative, en consolidant l'offre d'activités éducatives, culturelles et sportives dans l'intérêt de l'enfant.

Notre PEDT formalise ainsi une démarche permettant de proposer à chacun de nos enfants un parcours éducatif cohérent et de qualité avant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Ce projet, ci-après présenté, reprend à la fois les objectifs assignés, les modalités opérationnelles de mise en œuvre et les moyens d'évaluation.

Il démontre également la volonté de la municipalité d'allier la mise en œuvre du dispositif « Plan mercredi » à la rédaction d'un PEDT durable et traduit la volonté de la Ville de concevoir une offre éducative soucieuse de contribuer à l'épanouissement de l'enfant.

I – PRESENTATION DE LA COMMUNE PORTEUSE DU PROJET

Généralités sur la ville

- Maire : François BOUCHART
- Région : Ile-de-France
- Département : Seine-et-Marne
- Circonscription : 8e circonscription de Seine-et-Marne
- Préfecture : Melun
- Sous-Préfecture : Torcy
- Canton : Roissy-en-Brie, Pontault-Combault, Emerainville
- Intercommunalité : Roissy-en-Brie appartient à la communauté d'agglomération Paris - Vallée de La Marne.
- Situation : À 25 km à l'est de Paris et 35 km au nord-est de Melun
- Population : 23 061Roisséens (Source : Insee, état civil en géographie au 01/01/2024)
- Superficie : 1369 hectares dont 674 ha de bois et forêts, 287 ha de surfaces agricoles, 408 ha de surfaces urbanisées.
- Elu en charge de l'éducation : Olivier VASSARD
- Responsable du projet : Audrey THEODOSE, Directrice de l'éducation

II- TERRITOIRE ET ECOLES CONCERNEES

Le territoire

Roissy-en-Brie est une ville de 23 061 habitants (Source : Insee, état civil en géographie au 01/01/2024), située en Seine-et-Marne (77) en Ile-de-France.
Ces dernières années, et selon le dernier recensement de l'INSEE, la population de Roissy-en-Brie a légèrement diminué (-3% depuis 2010).

On peut estimer : le taux de natalité en 2022 (12.3‰) est légèrement supérieur à la moyenne nationale (10.7%) et le taux de mortalité est faible : 6.4 ‰.
Ces taux indiquent un solde naturel positif d'environ 5,9 ‰, reflétant une croissance démographique modérée.

La population de Roissy-en-Brie est assez jeune. En 2022, 22,2% de la population avait moins de 15 ans.

	2021	%
Ensemble	23 061	100
0 à 14 ans	5099	22,1
15 à 29 ans	4 453	19,3

30 à 44 ans	4 666	20,2
45 à 59 ans	4 658	20,2
60 à 74 ans	2 872	12,5
75 ans ou plus	1 313	5,7

Les structures familiales estimées sont les suivantes :
Couples avec enfant(s) : 52.4%
Couples sans enfant : 27.7%
Familles monoparentales : 19.9%

Les profils socioprofessionnels (actifs de 15 à 64 ans) sont :
Cadres et professions intellectuelles supérieures : 17,0 %
Professions intermédiaires : 27,1 %
Employés : 29,8 %
Ouvriers : 19,6 %
Artisans/commerçants : 4,7 %
Agriculteurs exploitants : 0,0 %

La densité de la Ville est de 1 717 habitants/ km² avec 1369 hectares dont 674ha de bois et forêts, 287ha de surfaces agricoles et 408 ha de zones urbanisées.

Observations pour le PEDT

- Forte proportion de jeunes (22,1 % de moins de 15 ans), confirmant la nécessité d'une offre éducative riche, accessible et adaptée.
- Familles monoparentales nombreuses (près de 20 %), nécessitant des dispositifs favorisant l'inclusion, l'accompagnement parental et la souplesse des accueils.
- Diversité des profils socioprofessionnels, à prendre en compte dans les horaires, les tarifs et les contenus pédagogiques proposés.

- ✓ **Équipements sportifs et équipements culturels**

Les équipements sportifs



Gymnase Charles Le Chauve

Seuls les créneaux horaires à partir de 19 heures, du lundi au vendredi, sont utilisés par le service des sports pour différentes activités sportives associatives.
Le lycée Charles le Chauve utilise l'espace pendant les horaires scolaires et en dehors des vacances scolaires.
Les sections sportives du lundi au vendredi soir sont : le Handball et le Futsal.



Le C.O.S.E.C Georges Chanu

Il est composé de :

- une salle polyvalente d'environ 830m2 agrémentée de tribunes pour les sports collectifs,
- deux salles d'arts martiaux avec tatamis (salle Judo et Karaté de 189 m2),
- une salle de gymnastique équipée de 333 m2
- et une salle de trampoline de 257 m2

Le collège Eugène Delacroix et les écoles primaires Lamartine, Pierre et Marie Curie et Pommier Picard fréquentent le gymnase sur les horaires scolaires.
Les activités sportives réparties sur le site du lundi au dimanche et en dehors des vacances scolaires sont : La gymnastique, La GRS, Le Judo, La Savate Boxe française, Le Karaté, Le Taekwondo, L'École des Sports, Le Basket, Le Muay Thaï, Le Vovinam Viet Vo Dao, Le Body Karaté, Le Wing Tsum Self Défense



Le gymnase Anceau de Garlande

Il est composé d'une salle polyvalente pour sports collectifs de 904 m2. Le collège Anceau de Garlande fréquentent l'installation pendant les heures scolaires.
Les activités sportives réparties sur le site en soirée et le week-end sont : Le Hand Ball, Le Twirling Bâton, Le Tir à l'Arc, La Gymnastique Rythmique Sportive, Le Muay Thaï, Le Roller, Le Futsal, Le Body Karaté



Le gymnase des Sapins

L'école Primaire et maternelle des Sapins fréquentent l'installation pendant les horaires scolaires. Les activités sportives réparties sur le site sont : L'Ecole des Sports, Le Twirling Bâton, Le Vovinam Viet Vo Dao, Le Basket Ball, Le Base Ball, Le TaïChi Chuan, Le roller.
Des horaires spécifiques sont attribués aux associations sportives tout au long de l'année du lundi au dimanche et en dehors des vacances scolaires.
Depuis 2017, un préau a été aménagé sur le plateau d'évolution permettant la pratique à l'abri des intempéries de certains sports.



Le gymnase Nelson Mandela

Il est composé d'une salle polyvalente pour sports collectifs mais aussi les Arts Martiaux. Les écoles primaires La Pierrerie, Michel Grillard et Graine de Moutarde fréquentent l'installation pendant les horaires scolaires. Il y a aussi les Sinoplies, le collège Anceau de Garlande, les amis de l'atelier (l'IME) et sports loisirs.
Les activités sportives réparties sur le site en soirée et le week-end sont : Le Hand Ball, Le Twirling Bâton, École multisports, Badminton, Viet Vo Dao, l'athlétisme et le futsal.



Le complexe tennistique

Cette installation comporte quatre courts couverts, dont deux sous une bulle et quatre courts extérieurs.
L'ASTR, Association Sportive Tennistique de Roissy utilise une grande partie des créneaux horaires de l'installation.
Le Sport Loisirs occupe également le site.
Rénovation en 2019.
Installation de terrains de Padel en 2024.



Le Skate Park

Composé de modules en béton qui permettent à des patineurs de niveaux variés de se faire plaisir. Il est aussi bien utilisé par les rollers que par les skateurs ou les BMX.
Sa totale réhabilitation a été faite en 2019.



Le street workout + parcours santé

Composé sous forme d'ateliers, celui-ci est ouvert à tous ceux qui souhaitent pratiquer une activité sportive en plein air, découvrir de nouveaux défis et prendre soin de leur santé.
Le parcours sportif urbain est lui conçu pour offrir une expérience unique, alliant des exercices physiques modérés. Test de son endurance, son agilité sur une série d'ateliers en prenant pour support le mobilier urbain.

	Des tutoriels sont proposés sous forme de vidéos afin d'utiliser ces ateliers de la meilleure des façons et selon son niveau.
	**Le city stade Paul Pogba** Ce city-stade à l'effigie de Paul Pogba, a été entièrement fabriqué à partir de matériaux recyclés. C'est ainsi un nouvel équipement qui permet à de nombreux jeunes une pratique sportive régulière gratuite, en toute autonomie.
	**Le terrain de basket 3 x 3** Ce terrain de basket relooké en 2024 par l'artiste Nasty, connu pour son travail dans le métro parisien, se situe à proximité du gymnase Charles le Chauve. Cette métamorphose permet d'offrir aux jeunes un bel espace sportif, un lieu de rencontre et de créativité.
	**Les Terrains multisports** Ces terrains permettent de pratiquer de nombreux sports populaires tels que le football, le basket-ball ou bien le volley-ball. Ils sont au nombre de quatre : • La Renardière • À proximité du collège Anceau de Garlande et de la salle Sidney • Dans le quartier des Grands Champs • A proximité du collège Delacroix
	**Le complexe sportif Paul Bessuard** Cet équipement se compose : • Deux terrains stabilisés, • un terrain en herbe, entouré d'une piste d'athlétisme de 4 couloirs, doté de tribunes, • un terrain de pétanque, • un terrain de tir à l'arc, • le siège de l'Union Sportive de Roissy. **D'un Terrain de football synthétique qui comporte :** • un grand terrain de foot à 11 (en 2017) • un terrain, plus petit, de foot à 5, • un espace d'échauffement, • des gradins

	La journée, les terrains de foot sont réservés aux enfants des collèges et du lycée, les Sinoplies et la piste est partagée entre les primaires, les collèges et le lycée. En soirée et le mercredi après-midi les terrains sont occupés par l'U.S.R Football, et le vendredi soir par l'Amicale des Antillais dès 20h30 pour les entraînements Dès 17 heures et le mercredi après-midi la piste d'athlétisme est réservée aux associations : U.S.R Athlétisme, Triathlon pour entrainement.
	**Le parcours santé** Situé dans le quartier des Grands Champs ce parcours propose d'effectuer slalom, sauts de haies, barres parallèles, table abdominale, poutre d'équilibre… C'est en tout 15 agrès qui sont installés sur les 1 060 mètres du circuit. Les ateliers permettent de faire des exercices tout au long du parcours grâce à des panneaux explicatifs et à des consignes d'étirements et d'échauffements. Trois niveaux de difficulté adaptés à chacun sont proposés : faible, moyen, élevé.
	**Le Nautil** La communauté d'agglomération Paris – Vallée de la Marne assure la gestion de cet équipement dont la renommée dépasse largement les frontières de notre territoire. Chaque année, la structure fait l'objet de nombreux travaux d'entretien et de rénovation afin d'améliorer le fonctionnement et de maintenir la qualité du service rendu. De nombreuses activités sont proposées aux sportifs amateurs et professionnels. En effet, avec ses trois espaces Aquatique, Forme et Escalade – le Nautil offre une large gamme d'activités sportives et de loisirs. Equipement rénové en 2017.
	**Une école des sports pour les 3 à 13 ans pendant les périodes scolaires** L'objectif est de faire découvrir et aimer des activités sportives et à terme de s'intéresser à une discipline et de s'investir dans la vie d'un club de la Ville. L'encadrement est composé de 8 éducateurs d'éducation physique et sportive travaillent dans le souci constant de la sécurité des enfants. Les enfants pratiquent : Jeux traditionnels, Jeux ludiques avec ballons, jeux et sports collectifs, jeux et sports de raquettes… Ainsi que de nombreux stages en périodes de vacances scolaires. Chaque fin d'année scolaire, la saison se conclut par la fête de l'école des sports qui réunit l'ensemble des

	enfants autour d'un temps festif où les parents sont invités à apprécier les différentes disciplines proposées. L'événement se termine par un goûter et la remise d'une récompense à l'ensemble des enfants.

Les équipements culturels

	**Centre social et culturel les Airelles** 20, avenue de la Malibran – 1100 m2 Antenne au « Coin des Voisins » - 8 résidence de la Renardière dans un appartement Horaires hors vacances scolaires : Lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 Jeudi : de 13h30 à 17h30

Le Centre social et culturel les Airelles est une structure municipale, agréée par la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne et la Fédération des Centres Sociaux, qui vise à favoriser le lien social entre les habitants de notre commune.
L'équipe des Airelles a pour missions d'accueillir et d'encourager les initiatives, d'être à l'écoute des habitants et de monter des projets qui répondent à leurs attentes. Grâce à la participation de ses partenaires et à l'implication des habitants, les manifestations du Centre social et culturel se révèlent être de véritables moments de convivialité, appréciés de tous !

Depuis 2021, le centre social et culturel des Airelles accueille la Maison France Services.

- ⇨ **La micro-folie**

Espace modulable offrant un accès ludique aux œuvres des plus grands musées nationaux grâce au Musée numérique.

La Micro-Folie propose également des activités complémentaires comme un FabLab, un espace de Réalité Virtuelle, une scène. Elle est conçue comme une structure culturelle de proximité, largement ouverte pour soutenir et rendre visible les initiatives locales.

⇨ **Médiathèque Aimé Césaire**

Située à Roissy-en-Brie au sein de la Ferme d'Ayau
Expositions, projections, ateliers, conférences, jeux, découvertes littéraires et musicales, contes pour petits et grands y sont régulièrement proposés.
Ouvert à tous – Accès libre et gratuit



⇨ **Le conservatoire à rayonnement intercommunal de Roissy-en-Brie au sein de la Ferme d'Ayau**

- Musique (dès 5 ans),
- Danse (dès 4 ans),
- Théâtre (dès 6 ans)
- et Beaux-Arts (dès 8 ans)



⇨ **Le cinéma la grange**

Composé d'une salle, il est géré par la ville



Un tissu associatif riche et diversifié

Au total : 130 associations connues des services de la Ville dont 32 associations sportives

Les associations municipales sont des acteurs essentiels à la vie du territoire et à son développement. Très souvent, les actions portées par les associations viennent compléter celles conduites par la Collectivité.

Face aux contraintes budgétaires de plus en plus sévères et dans un contexte de réforme des collectivités territoriales, il est indispensable de développer un partenariat fort et complémentaire sur le territoire entre la Commune et les associations afin de favoriser la co-construction. Le service Vie Associative assure donc cette interface. Véritable guichet unique, outre la mise à disposition de moyens matériels et financiers, il participe également au développement du partenariat associatif. Partenariat que la Municipalité a souhaité développer en proposant notamment la création d'une maison des associations inaugurée en décembre 2022. Les financements alloués aux associations œuvrant sur la Ville, hors subventions indirectes (locaux et autres moyens) sont de l'ordre de 295.000 euros.

Des associations en matière d'éducation, formation :

LA MAISON DES ASSOCIATIONS - ROSA BONHEUR

La Maison des associations Rosa Bonheur a ouvert en 2022, ce bâtiment a été complètement rénové afin de pouvoir accueillir dans de beaux espaces réaménagés tous les enfants fréquentant les accueils de loisirs élémentaires.



LES SINOPLIES – Ecole Hôtelière
12, AV JOSEPH BODIN DE BOISMORTIER - ROISSY EN BRIE

UN PLUS
14, RUE DES PASSEREAUX - ROISSY EN BRIE
Soutien scolaire de la 6e à la Terminale.

Conseil citoyen :

Le conseil citoyen de la Renardière est un collectif d'habitants du quartier de la Renardière monté en association depuis octobre 2016. L'association compte à ce jour 150 adhérents et a pour objet :

- De permettre l'émergence et la valorisation d'une expression libre des habitants du quartier prioritaire concerné.
- De proposer un programme d'action pluriannuel en direction des enfants, des jeunes, des femmes et des adultes.
- Lutter contre les discriminations
- Inscrire des actions dans les 4 piliers du contrat de ville (Cohésion sociale, Cadre de vie et renouvellement urbain, développement économique et emploi, valeurs de la République et citoyenneté)

Le conseil citoyen exerce son action en toute indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics et inscrit son action dans le respect des valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité et de neutralité. Il est à souligner que le Conseil citoyen développe beaucoup d'actions sur le territoire en direction des enfants et jeunes du quartier prioritaire et plus largement grâce au rayonnement de ses actions : Carnaval, rue aux enfants, Roissy en Vacances, Fête du jeu, Sensi Santé, mercredis de la Renardière, animations inter-sportives avec les enfants du quartier….

Mission Locale pour l'emploi du Plateau de Brie :

Situé dans l'immeuble Polycamp au 7 boulevard de la Malibran, la Mission Locale est un espace au service des jeunes de 16 à 25 ans. Chaque jeune bénéficie d'un accueil et d'un suivi personnalisé (écoute, informe, oriente et accompagne) dans le cadre de ses démarches.

Mise en place du Dispositif « garantie jeune » : Contrat d'engagements réciproques d'un an entre un jeune et une mission locale. Un conseiller de Mission locale accompagne le jeune, de façon intensive et personnalisée pour construire avec lui un parcours qui allie expérience professionnelle, conseils, ateliers collectifs et versement d'une allocation.

Centre d'information et d'orientation :

Situé dans l'immeuble Polycamp au 7 boulevard de la Malibran, c'est une plateforme de lutte contre le décrochage scolaire. Le CIO est un service public gratuit ouvert à tous : élèves, étudiants, adultes.
Le CIO permet :
⇒ d'informer sur les études, les formations professionnelles, les qualifications et les métiers,
⇒ De demander des conseils pour la construction de projets de formation ou professionnel.
Au CIO, la consultation est libre et anonyme.

La structure information jeunesse

La Structure Information Jeunesse est un service municipal gratuit, anonyme et accessible sans rendez-vous, dédié aux jeunes âgés de 15 à 25 ans. Elle a pour vocation d'offrir une information complète, actualisée, neutre et pratique sur tous les sujets qui concernent la jeunesse.
C'est un lieu d'accueil convivial, où chaque jeune peut venir poser ses questions, trouver des réponses et être accompagné dans ses démarches. Un professionnel est présent pour informer, orienter et conseiller, que ce soit pour rédiger un CV ou une lettre de motivation, rechercher un emploi, un stage ou un logement étudiant, organiser un séjour linguistique, ou encore pour mieux comprendre le droit du travail, les études, la santé, les loisirs, ou s'engager dans la vie associative.
La SIJ est aussi un espace ressource qui met à disposition de la documentation thématique, un accès à Internet, des ordinateurs, et un cadre propice au développement de projets personnels ou collectifs. Elle fait partie d'un réseau départemental d'information jeunesse et contribue activement à l'autonomie des jeunes dans tous les aspects de leur vie quotidienne.
La Structure Information Jeunesse est ouverte :

- le lundi, mardi et jeudi de 14h à 18h
- le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h

En dehors de ces horaires, il est possible de prendre rendez-vous par téléphone.

La formation BAFA Citoyens auprès du SIJ Structure Information Jeunesse

Les jeunes de 17 à 25 ans motivés par la vie en collectivité peuvent passer le BAFA Citoyen.
La ville de Roissy-en-Brie a mis en place un dispositif « BAFA Citoyen » afin de former des jeunes Roisséens au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur.

Les jeunes devront réalisés 5 jours de contreparties citoyennes lors de l'opération « Roissy en Vacances » et de réaliser leur stage de formation pratique au BAFA dans un ALSH de la ville.



Les écoles concernées

La Ville de Roissy en Brie compte 12 écoles :
5 groupes scolaires et 2 écoles primaires.

- ✓ Etablissements scolaires et enfants accueillis

2024/2025

UAI	ECOLES MATERNELLES	Effectifs maternels				
		TPS	PS	MS	GS	TOTAL
0771499l	Sapins		66	67	79	212
0771410p	Lamartine		40	32	32	104
0771546m	Pommier Picard		37	32	48	117
0771665s	Pierrerie	20	65	61	81	227
0772064a	Jules Verne		39	42	34	115

UAI	ECOLES ELEMENTAIRES	Effectifs élémentaires						
		CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS	TOTAL
0771498k	Sapins	60	72	77	83	84	0	376
0771458s	Lamartine	29	29	27	33	35	0	153
0771534z	Pommier Picard	34	42	47	33	37	12	205
0771695z	Pierrerie	69	65	69	67	58	12	340
0772175w	Jules Verne	35	47	29	42	43	0	196

UAI	ECOLES PRIMAIRES	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS	TOTAL
0771640p	Pierre et Marie Curie primaire		21	28	17	22	25	21	30	19	0	183
0771597t	Michel Grillard primaire		25	25	28	27	21	27	33	20	0	206

EFFECTIF	**TPS**	**PS**	**MS**	**GS**	**TOTAL**	**CP**	**CE1**	**CE2**	**CM1**	**CM2**	**ULIS**	**TOTAL**
Total	20	293	287	319	**919**	276	301	297	321	296	24	**1515**

✓ Les Accueil de Loisirs

*Maternels

Pierre et Marie Curie PMC pour les enfants scolarisés dans les écoles Sapins, Lamartine, Pierre et Marie Curie et Pommier Picard

Les Petits Loups pour les enfants scolarisés dans les écoles Pierrerie, Michel Grillard et Jules Verne

*Elémentaires

Rosa Bonheur pour les enfants scolarisés dans les écoles Lamartine, Pierre et Marie Curie et Pommier Picard

Pierrerie pour les enfants scolarisés dans les écoles Pierrerie, Michel Grillard et Jules Verne

Jules Verne pour tous les enfants scolarisés. Cet accueil fonctionne en ½ journée uniquement le mercredi. Possibilité de manger sur place en apportant un repas froid. Départs échelonnés de 12h30 à 13h30






III- PILOTAGE ET COORDINATION

La démarche de travail

Instances	Attentes
Comité de pilotage	Présentation des orientations Présentation des résultats
Comité technique PEDT / Plan mercredi	Evaluation Perspectives Partenariat
Comités techniques par thématique (coordinateur / directeurs/ animateurs/ partenaires)	Cadre général Organisation générale Propositions Evaluations

Réunions de travail sur les ALSH	Mise en application des projets Propositions d'activités Planification Evaluations
Mise en place sur les structures	Activités auprès des enfants Evaluation avec les enfants Perspective (inclusion des enfants dans la réflexion générale)

Coordination : Audrey THEODOSE – Directrice de l'éducation

Suivi du projet

Afin de s'appuyer sur une organisation et un schéma décisionnel clair et partagé, la Ville a mis en place des instances internes et consultatives :
Un comité de pilotage:

- ✓ Monsieur le Maire de Roissy-en-Brie
- ✓ Le Maire Adjoint chargé des Affaires scolaires et de l'Enfance
- ✓ La Directrice Générale des Services
- ✓ La Directrice de l'Éducation
- ✓ L'Inspectrice de l'Éducation Nationale
- ✓ Les DDEN
- ✓ Le représentant de la CAF
- ✓ Le représentant de la SDJES
- ✓ Le directeur sports/jeunesse
- ✓ Les Coordinateurs enfance
- ✓ Le responsable du service scolaire
- ✓ Le responsable du service restauration intendance
- ✓ Les représentants des ALSH maternels et élémentaires
- ✓ Les directeurs d'écoles élémentaires et maternelles
- ✓ La Coordinatrice du CME
- ✓ Les parents d'élèves élus aux conseils d'école

Pour mener une réflexion sur l'organisation des différents temps de l'enfant en lien avec leurs propres rythmes, les cycles d'apprentissages, ses besoins physiologiques….

Un comité technique composé d'élus et de techniciens de la municipalité pour évaluer le PEDT, élaborer préparer et formaliser les réflexions pour le comité de pilotage.

IV- OBJECTIFS MOYENS

L'articulation générale du PEDT

La communauté éducative, au sens large, FAMILLE – ECOLE – SERVICE ENFANCE s'attache à voir grandir l'enfant dans les meilleures conditions.
L'axe central autour duquel s'articule ce PEDT sera pour l'ensemble des participants de :
Contribuer à l'épanouissement éducatif de l'enfant.

Le PEDT présenté ici s'articule avec la Convention Territoriale Globale (CTG) signée entre la ville et la CAF de Seine et Marne.

Objectifs éducatifs du plan mercredi partagé par les partenaires

A - Assurer à chaque enfant la sécurité physique, morale, affective et sanitaire en :

- Donnant un **CADRE** et des **REPERES** pour aider l'enfant à grandir au sein de la collectivité,
- Renforçant **l'ESTIME DE SOI** au sein du groupe,
- Favorisant le bien-être et l'épanouissement personnel **DANS LE RESPECT DE CHACUN**.
- Ayant une écoute **BIENVEILLANTE** et **ADAPTÉE** aux problèmes rencontrés par les enfants.

B – Renforcer la qualité des offres périscolaires : le développement d'activités éducatives de qualité.

Les activités proposées sont conçues dans une logique de **LOISIRS** et de **DECOUVERTE** autour de thématiques sportives, culturelles, artistiques, manuelles, environnementales et numériques.
Elles doivent être **LUDIQUES**, **RÉCRÉATIVES** et **CRÉATRICES** accompagnées de **SORTIES**.
Les activités sont au service du **PROJET PEDAGOGIQUE d'ANIMATION** des centres et sont planifiées en harmonie avec les autres temps de la journée, ACCUEIL, REPAS, TEMPS CALMES, TEMPS LIBRES.
Elles s'inscrivent dans la durée en permettant une **PROGRESSION** et une **FINALITÉ**.
Les enfants doivent avoir le **CHOIX,** être **FORCE DE PROPOSITION,** pour ce faire nous devons leur donner des moyens d'expression tels que : la discussion, l'élaboration, la participation active, l'évaluation, la documentation, l'explication du déroulement et des finalités.

Dans chaque centre de loisirs de Roissy-en-Brie, le **projet pédagogique** est un document essentiel : il explique concrètement comment les équipes vont organiser l'accueil et les activités des enfants tout au long de l'année. C'est un outil qui fait le lien entre les grands objectifs fixés par la ville dans le **Projet Éducatif De Territoire (PEDT)**, et la réalité du quotidien dans les centres. Il est rédigé par les équipes d'animation, à partir des besoins

repérés l'année précédente. Le directeur du centre s'appuie sur les objectifs du PEDT pour construire ceux du projet pédagogique, que les animateurs déclinent ensuite en animations concrètes, reconnu par la **SDJES**, ce projet pédagogique est une obligation réglementaire pour chaque centre de loisirs. Il garantit aux familles un cadre clair et partagé, dans lequel sont précisés les engagements pris pour **la sécurité, la qualité de l'accueil, la place des familles et des enfants**. Il permet aussi d'affirmer des valeurs importantes : encourager la citoyenneté dès le plus jeune âge, apprendre à vivre ensemble, respecter les différences, accueillir tous les enfants, y compris ceux en situation de handicap, et proposer des activités adaptées à leurs envies et à leurs rythmes.

Le projet pédagogique n'est donc pas un simple document : c'est un véritable **engagement de l'équipe envers les enfants et les familles**, pour construire ensemble un temps de loisirs à la fois éducatif, inclusif et épanouissant.

C - Promouvoir le caractère éducatif des activités du mercredi : La complémentarité et la cohérence éducative des différents temps de l'enfant.

La volonté de la ville et celle de l'Education Nationale doit tendre vers cette complémentarité avec :

- Une **PRÉSENTATION** réciproque des différents projets qui vont ponctuer la vie de l'enfant : projet école /projet pédagogique du centre.
- Une **COLLABORATION** et une mise en cohérence sont souhaitables, notamment dans un premier temps en ayant une réflexion autour des moments de transition entre le temps scolaire et le temps périscolaire.
- **L'INTÉGRATION** des équipes d'animation par le biais de représentants dans les instances de pilotage.
- **LA MUTUALISATION** des locaux tels que bibliothèques, dortoirs, salles de motricité

D – L'accueil de tous les publics (enfants et leurs familles)

- Nous travaillons autour de **L'INCLUSION DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP.**
 Les animateurs et les directeurs sont dans une démarche de formation depuis 2019.

 De par un dialogue ouvert et constructif, pour chaque enfant en situation de handicap, les situations sont étudiées au cas par cas avec les familles. Les dispositions spécifiques, si elles sont nécessaires, sont mises en œuvre (modulations des horaires, déploiement d'animateurs supplémentaires, travaux faits en régie…).

 Nom du projet : INCLUSION DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP AU SEIN DES STRUCTURES PERI ET EXTRASCOLAIRES ORDINAIRES DE LA VILLE : L'objectif est d'accroitre l'accessibilité et l'inclusion des enfants en situation de handicap au sein des structures du service animation périscolaire et extrascolaire.
 Démarrage de l'action : Le dispositif est en place depuis 2019.
 Périmètre du projet : Commune de Roissy-en-Brie : ALSH, APPS, pause méridienne.
 Objectifs de développement : Le projet est un projet global sur la ville. Il concerne les politiques sociales et familiales au niveau de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, la vie quotidienne et l'aménagement du territoire.

Il vise à permettre l'inclusion des personnes n'entrant pas dans le cadre ce qui peut être défini par le cadre normatif communément admis. Tous les modes d'inclusion poursuivis doivent signifier que l'individu n'est pas en marge mais qu'il appartient au groupe social. Il appartient au groupe de compenser ce qui rend l'individu en situation de handicap vulnérable en adaptant l'environnement ou l'activité.
Une coordinatrice est identifiée et est l'interface privilégiée des familles et des équipes, c'est aussi le relais principal avec les enseignants. Elle est assistée d'agents qui sont volontaires pour suivre les spécificités des enfants de façon bienveillante et constructive.

E – La mixité sur les structures :

- La **MIXITE SOCIALE** existe sur l'ensemble des structures ainsi que la tarification au TSI (Taux de Subvention Individuel) calculé selon les ressources de la famille.
- La **MIXITE GARÇONS /FILLES** est encouragée dans les projets

F – L'information des familles :

- Une **POLITIQUE D'INFORMATION** existe à travers :

✓ Le site de la Ville et l'espace citoyen
✓ L'affichage aux abords des écoles et sur les panneaux lumineux
✓ Les mailings partants de la Direction de l'Education
✓ La publication des plannings d'activités prévues durant les vacances scolaires et les mercredis sur le site de la ville. Elle permet une véritable information auprès des familles des activités proposées sur les centres. Cela est complété par les documents imprimés disponibles sur chaque centre.
✓ L'affichage sur chaque structure des projets pédagogique et d'animation.
✓ Rencontres conviviales avec les familles organisées sur les structures (deux par an).
✓ Le dialogue et la communication favorisés entre les familles et les coordinateurs du service Enfance. Les rencontres, les rendez-vous, les visites… sont réguliers.
✓ Une réunion trimestrielle entre les fédérations de parents d'élèves, les élus et l'administration.
✓ Les réseaux sociaux dont le Facebook de la Ville de Roissy-en-Brie
✓ La participation au Café des Parents du centre social en juin
✓ L'infolettre trimestrielle de le Direction de l'éducation
✓ L'accès aux structures en juin (pour les futurs PS ou CP) pour les familles et enfants
✓ La fiche frigo

- Un **PARTENARIAT** avec les FAMILLES :

✓ Travailler autour de la **PARENTALITÉ** : identification de lieux de rencontre et participation des parents d'élèves, force de proposition en termes d'actions auprès des familles. Participation des familles aux fêtes de fin d'année, au Carnaval…

A ces objectifs généraux découlant de la charte qualité du plan mercredi, s'ajoute un objectif sur lequel les accueils de loisirs travaillent au quotidien et en transversalité.

V- PROJETS

Eveiller l'enfant, futur citoyen

Au sein de la Direction de l'Éducation, un projet phare est déployé pour favoriser le bien-vivre ensemble chez les enfants, de la maternelle à la fin de l'élémentaire.

À travers des ateliers, des projets collaboratifs et des temps d'échanges, les enfants sont encouragés à écouter, comprendre l'autre et coopérer. Ils apprennent à identifier et exprimer leurs émotions, à respecter les différences et à résoudre les conflits de manière pacifique.

Ce travail de fond vise à cultiver des valeurs de tolérance, d'empathie, de respect et de solidarité, essentielles pour construire une société plus juste et inclusive. L'objectif est de former des citoyens en devenir, conscients de leurs droits mais aussi de leurs devoirs, et capables de vivre ensemble dans le respect de chacun.

Favoriser l'accès à la culture et au sport au sein du service Enfance: Mise en valeur de la richesse des territoires

Sur la ville de Roissy-en-Brie, plusieurs possibilités de projets communs à l'ensemble des structures sont proposées.
Les projets sont articulés par la Direction de l'Education. Ils couvrent un large panel des actions de l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire roisséen.

Projet SPORT
Il permet de travailler avec les enfants et les jeunes autour de plusieurs notions : goût de l'effort, d'entraide, de solidarité, de respect de soi, des règles et des autres…
Les rencontres sportives sont sources de motivation et d'émulation, et elles doivent être complétées par des pratiques qui se situent hors du champ compétitif pour encourager des comportements bienveillants et de soutien.
Partenaires / actions:
Tournoi inter-centres de foot et basket féminin et masculin (sur le temps méridien), Rencontres sportives entre les accueils Rosa Bonheur et la Pierrerie (mélanges des groupes sur différentes activités sportives)
Partenariat avec les associations locales (USR judo, Muy thaï, Viet vo dao, ligue d'ile de France de triathlon, Tennis, cercle hippique, tir à l'arc) : interventions des clubs sur les différents temps (sous forme de stage ou de simple initiation).
Mini-séjours dont la thématique principale est le sport : nautique à Vaires sur Marne, équitation…

La liaison avec la Direction Jeunesse et Sports est forte. Des actions conjointes sont menées tant sur des moments de formation des agents que des projets menés ensemble. Des passerelles existent entre les lieux d'accueils de loisirs et les salles Jeunesse, les animateurs Jeunesse étant aussi déployés sur les temps de pauses méridiennes tous les vendredis.

Projet ARTISTIQUE

A Roissy-en-Brie, un certain nombre d'initiatives sont déjà organisées en ce sens. Qu'elles soient le fait de structures municipales (services culturel, conservatoire, enfance, Centre social, etc.) ou associatives (club photo, Arts en arc, Touch 2 styl, etc.).

Au-delà même de l'apprentissage de techniques, les activités d'expression artistiques sont susceptibles d'éveiller la curiosité, de favoriser la rencontre, de cultiver l'esprit critique…

Elles font appel aux ressorts intimes de l'acte créatif : donner une partie de soi, s'étonner de ses propres capacités, s'émouvoir, s'exposer au regard de l'autre.

Partenaires /actions :

Projets artistiques récurrents en vue des spectacles de fin de cycle ou d'année dans les accueils : chorales, ateliers théâtre, danse, ateliers musicaux (guitare, batterie).

Enregistrement d'un album de chansons créé par et pour les enfants dans un projet musical.

Autour des arts graphiques : création de dessins, décorations extérieures (fresques), loisirs créatifs… Japan'expo,

Sorties culturelles, Paris'tour : visite des monuments et musée de Paris (Louvre, Quai Branly, Cité des sciences, Tour eiffel…)

Projet NATURE ET ENVIRONNEMENT

L'intervention autour de ces thématiques se situe dans le champ de la responsabilisation, de la sensibilisation et de l'éveil. Un certain nombre d'initiatives existent sur le territoire communal au sein des structures municipales, elles sont intégrées au projet pédagogique du secteur Enfance.

Partenaires / actions:

Cueillettes de produits de saison. Confection d'herbiers, sorties forêts. Projets apiculture et pêche.

Construction de potagers, travaux sur la saisonnalité.

Projet recyclage (créations manuelles de récup), avec l'association *Débrouille et compagnie* sur le temps du midi et les mercredis.

Mise en place de tri sélectif dans les accueils de loisirs, tri des déchets alimentaires (depuis 2019). Continuité de la démarche E3D des écoles de la ville.

Projet SCIENCES

Les activités scientifiques et techniques permettent de comprendre « comment ça marche », elles autorisent l'apprentissage de principes, notamment, physiques, chimiques, mécaniques… Elles sont une source formidable de créativité. Elles se conçoivent également comme des moyens de s'ouvrir au monde.

Partenaires / actions:

Sorties régulières à la cité des sciences ou au palais de la découverte.

Plusieurs projets scientifiques (volcan, astronomie, savants fous, N'Joy…), de confection culinaire, journée des sciences.

Projet ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE

L'accompagnement à la scolarité, au-delà du dispositif éponyme, est à distinguer de l'aide aux devoirs et de l'étude surveillée. Son rôle est d'accompagner les enfants et les jeunes les plus fragiles dans leur relation avec le milieu scolaire.

Mettre les enfants en situation de réflexion, d'association d'idées et d'utilisation des savoirs enseignés ailleurs, hors milieu et référence scolaire est susceptible de dédramatiser des échecs et de relativiser leur importance.

Partenaires / actions :
Le Centre social et culturel Les Airelles
Le centre accompagne les familles dans le cadre du dispositif Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, subventionné par la CAF, par des actions en direction des enfants du CP au CM2 ainsi que de leurs parents afin de consolider leurs rapports à l'école.

Autres projets récurrents
Le service Enfance est particulièrement soucieux d'inscrire dans le projet pédagogique des accueils les préoccupations de la société actuelle.
Des actions reconductibles chaque année sont organisées sur l'ensemble des temps d'accueils des enfants, leur mise en place est soutenue par l'ensemble des directeurs et animateurs du service. Voici quelques-unes des thématiques :

- **Les droits de l'Enfant**
- **Sensibilisation aux jeux dangereux**
- **Les bons usages d'Internet E-enfance (formation de 5 de nos animateurs par l'association)**
- **Les premiers secours et les risques domestiques**
- **Le handicap**
- **Les violences faites aux enfants et le harcèlement scolaire avec l'aide de l'Association Les Papillons**
- **Expo quizz junior du Moutard**
- **Formation des animateurs autour des grands jeux et de la lecture de conte**
- **Partenariat association « Lire et faire lire »**

Les actions de la Ville en partenariat avec l'Ecole

Partenariat

Axe sportif

La Direction Jeunesse et Sports de la Ville est un partenaire identifié par les directions d'école. Chaque école bénéficie sur les temps scolaires d'interventions des éducateurs sportifs municipaux.

Ce partenariat est bien ancré et plusieurs projets sont reconduits tous les ans :
- Courir pour Curie
- Tournoi de mini-hand scolaire
- Rencontre sportive inter-écoles (en élémentaire, un projet concernant les grandes sections de maternelle est prévu en 2019).
- Les Olympiades scolaires avec PVM et l'héritage de Paris 2024

Axe culturel

Le service scolaire initie ou pilote plusieurs actions :

- Noël au cinéma pour tous les élèves (cinéma ou spectacle) financé par la Ville.
- Les rencontres musicales des DUMISTES du conservatoire
- La ludothèque (créneaux spécifiques alloués aux écoles à hauteur de 2 séances par classe)
- La Micro-folie (programme en cours de construction, en 2025, un créneau pour chaque classe de CM2)

Axe citoyenneté et vivre bien ensemble

La Ville souhaite renforcer le lien entre les écoles et les partenaires afin de favoriser l'ouverture des enfants sur la Société.
Les directions d'écoles peuvent, s'ils le souhaitent, s'inscrire et adapter les différentes propositions municipales à leurs projets d'écoles.
Voici quelques-unes des propositions :

- Permis piéton avec le concours de la Police Municipale
- Sensibilisation e-enfance
- Dispositif d'accompagnement à la scolarité
- Les classes de découvertes pour 12 classes de CM1, dont les enseignants sont volontaires : 2 thématiques au choix (de la montagne et du ski alpin ou nature). Prés de 300 élèves partent chaque année 5 à 8 jours.
- Sensibilisation « Les Papillons »
- Passeport citoyen

OBJECTIFS	COMPETENCES	CRITERES D'EVALUATION
Favoriser le respect mutuel et la tolérance = environnement inclusif	Respecter les autres	L'enfant utilise un langage approprié L'enfant accpete de partager L'enfant respecte les espaces, les objets
	Accepter les différences	L'enfant ne se moque pas, ne prononce pas de propos négatifs L'enfant participe positivement et activement aux activités L'enfant pose des questions pour en savoir plus sur les
	Exprimer ses émotions, ses idées (expression, écoute)	L'enfant utilise des mots appropriés pour exprimer ses émotions L'enfant demande de l'aide en cas de difficultés L'enfant accepte l'échange, fait preuve de compromis L'enfant écoute attentivement
	Participer à des activiés en groupe = mixité	L'enfant partage les espaces L'enfant se mélange L'enfant accepte les différences L'enfant nomme les handicaps L'enfant communique L'enfant cherche des solutions
Encourager la prise de responsabilité et l'autonomie	Prendre soin de son environnement	L'enfant respecte le matériel utilisé L'enfant participe activement aux activités proposées L'enfant respecte les consignes
	Assumer ses actions	L'enfant accepte les missions qui lui sont confiées L'enfant réalise les missions qui lui sont confiées
Développer la coopération, l'entraide, le partage, l'empathie et la solidarité	Renforcer la cohésion de groupe	L'enfant partge ses idées L'enfant demande et accepte de l'aide L'enfant fait des compromis
	Apporter de l'aide à un camarade	L'enfant propose son aide à un camarade L'enfant exprime de l'empathie L'enfant se montre patient
Favoriser l'intergénérationnel	Favoriser les échanges, le lien social et l'écoute	L'enfant prend une part active aux rencontres L'enfant montre du respect, de l'écoute
	Développer le partage	L'enfant fait preuve de curioisité L'enfant partage des expériences
	Comprendre les préoccupations de chac	L'enfant est respectuex, à l'écoute L'enfant développe un lien avec l'adulte

Axe développement durable

La Ville soutient les initiatives permettant aux enfants de s'inscrire dans une approche qualitative et réfléchie de l'écologie. Elle apporte son soutien et son concours autant que possible. Voici quelques illustrations :

- Ecoles E3D (en démarche de développement durable) : mise en place du tri sélectif des déchets dans les salles, mise en œuvre de la valorisation des déchets alimentaires par le biais du nouveau marché de restauration dans ces écoles, remplacement de l'éclairage des couloirs par des LED, atelier SIETOM…
- Installation de carrés potagers ou de composteurs dans les cours d'école.
- Projet classe d'eau

Dotation/ subventions projets

- Projet d'équipement numérique (dotation en ENI, mallettes de tablettes, aide aux enseignants à l'usage des dispositifs numériques, mise en place du WiFi dans les écoles

maternelles ou câblage réseau des écoles). En élémentaire, l'objectif est de doter 100% des classes d'ENI d'ici 2027, actuellement 75% sont équipées
- Financement par la Ville de l'ENT unique des écoles (marché de l'Education Nationale) à partir de septembre 2025.
- Remise de dictionnaires aux CE2
- Subvention aux projets pédagogiques d'écoles
- Prêt de matériels et de salles pour l'organisation des fêtes d'écoles
- Accès aux espaces sportifs et culturels de la ville

VI- DEROULEMENT DES ACTIVITES

Les temps périscolaires et extrascolaires

7 accueils périscolaires mixtes fonctionnent les jours scolaires.
Ces structures assurent l'accueil des enfants, le matin, le soir, le mercredi et les vacances scolaires.

- ✓ L'accueil périscolaire du matin de 7h 00 à 8h 30 :

Les animateurs accueillent les enfants dans les salles des accueils de loisirs. C'est un moment qui privilégie le réveil en douceur en leur proposant des activités calmes, telles que lecture d'histoire, puzzles, dessin, coloriage …, avant leur entrée en classe.
A 8h 20, ils sont accompagnés dans leur classe où ils sont pris en charge par l'équipe enseignante.

- ✓ L'accueil périscolaire du soir :

En maternelle de 16h30 à 19h00 : l'équipe d'animation prend en charge les enfants, leur propose un goûter dans le réfectoire suivi d'un temps extérieur de jeu.

En tenant compte de la journée scolaire de l'enfant, des activités courtes qu'ils peuvent quitter facilement, leur sont ensuite proposées autour des différents espaces de vie : jeux de construction, jeux de société, poupée-dinette, dessin, coloriage….
D'autre part, des activités thématiques sont proposées dans chaque accueil suivant la déclinaison des projets pédagogiques des structures.
Les familles viennent chercher les enfants de manière échelonnée à partir de 17h 00 jusqu'à 19h.
Durant ce temps un à deux directeurs par structure sont mobilisés sur des missions d'encadrement et d'organisation. Ils restent présents jusqu'à 19h et clôturent l'accueil.
Cette organisation permet d'assurer un lien et une connaissance individuelle des enfants et de leur famille.
Elle nous permet également d'entamer une réflexion commune sur le développement de l'enfant de 3 ans à 12 ans afin d'adapter nos objectifs tout au long de la vie de l'enfant en assurant une continuité éducative.

En élémentaire, à partir de 16h30 ou à la suite de l'étude surveillée (18h) et jusqu'à 19h :
Les animateurs proposent des activités aux enfants telles que : jeux extérieurs si le temps le permet, jeux de société, lecture, dessin. D'autre projets sport, musique, préparation des temps forts (kermesse, carnaval…), décoration des salles, danse… sont menés tous les jours.
De plus, ils encadrent les enfants pendant la prise du goûter.

- ✓ L'étude surveillée :

Dans chaque école élémentaire, une étude surveillée est proposée de 16h 30 à 18h00.

Elles sont placées sous la responsabilité du service Scolaire et sont encadrées par des enseignants.

Les enfants ont la possibilité d'apprendre leurs leçons et de faire leurs devoirs dans un cadre approprié.

Les accueils de loisirs durant les vacances scolaires :

Les accueils sont regroupés afin notamment de permettre la réalisation de travaux ou d'opérations de nettoyage approfondi dans les écoles.

Les vacances permettent également des rencontres entre les enfants de différents quartiers, de travailler sur des thématiques diverses, d'effectuer des sorties communes, de mener des activités valorisées durant des événements municipaux.

Ce temps doit rester un véritable temps de vacances, permettant la mise en place de projets spécifiques à ces périodes sur un rythme différent, en rupture avec les semaines scolaires.

De nombreux intervenants sont sollicités par les équipes d'animation et le service Enfance, ils s'ajoutent aux effectifs d'encadrement

- ✓ La pause-méridienne :

Durant ce temps médian de 2 heures au cours de la journée de l'enfant

Les directeurs d'accueils de loisirs sont responsables de son fonctionnement : les équipes d'encadrement sont composées par les animateurs et les ATSEM de la Ville, en majorité positionnés sur la même école durant tous les temps périscolaires afin d'assurer une continuité et des repères fixes pour les enfants.

La réglementation relative aux taux d'encadrement ne s'impose pas durant ce temps. La Ville a choisi les taux suivants:
Taux moyen d'encadrement en maternelle : 1 adulte pour 20 enfants
Taux moyen d'encadrement en élémentaire : 1 adulte pour 25 enfants

Ce moment est un temps libre pour les enfants qui se retrouvent après plusieurs heures de classe. Il est ponctué par le repas et par des activités proposées par les animateurs telles que :

- Atelier de jeux de société
- Utilisation de la bibliothèque
- Jeux sportifs
- Danse
- Activités manuelles
- …

La Ville a élaboré une sensibilisation commune à tous les acteurs de la pause méridienne afin d'améliorer les pratiques et uniformiser les fonctionnements. Elle a également visé à inciter encore davantage les enfants à goûter de toutes les composantes du repas et d'accentuer nos efforts sur les notions de partage et d'échange autour de la table. Il est également envisagé de rédiger une charte de la restauration dans les écoles.

- ✓ <u>Les accueils périscolaires du mercredi</u>

Il existe sur la ville de Roissy-en-Brie : cinq accueils de loisirs, déclarés auprès de la SDJES.

Ils sont organisés par la ville de Roissy-en-Brie sur l'ensemble du territoire les mercredis, la plupart implantés dans des locaux propres à l'Enfance avec une mutualisation des espaces communs aux écoles (réfectoire, dortoir, salle de motricité).

Quatre fonctionnent en journée entière et un seul à la demi-journée.
Quatre fonctionnent en journée entière (7h/19h)

- Pour les enfants de maternelle
 - LES P'TITS LOUPS regroupant les enfants des écoles MG, JV et Pierrerie
 - PIERRE ET MARIE CURIE regroupant les enfants de SAPINS, PMC, PP ET LAMARTINE
- Pour les enfants d'élémentaire
 - PIERRERIE regroupant les enfants des écoles MG, JV et Pierrerie
 - ROSA BONHEUR regroupant les enfants de SAPINS, PMC, PP ET LAMARTINE

Un fonctionne à la demi-journée (7h/13h30), le site de JV pour les enfants des 10 écoles de la ville

L'Espace Rosa Bonheur est une structure indépendante qui accueille les enfants de 4 écoles élémentaires.

Il faut souligner que la Ville de Roissy-en-Brie s'appuie sur une **équipe d'animateurs et de directeurs dont 85% sont diplômés** et dont le reste est en voie d'obtention d'un diplôme (**15% en formation**).

Les équipes sont stabilisées avec chacune un directeur, des animateurs à temps complet pour la plupart titulaires, accompagnés par des animateurs à temps non complet en renfort sur certains temps notamment pendant la pause méridienne.

En conséquence, les enfants ont comme référents les mêmes animateurs sur les différents temps d'accueil.
Les expériences de chacun sont diverses mais tous ont la volonté d'apporter une plus-value éducative aux enfants. Le niveau de compétences diffère d'un animateur à l'autre de par l'ancienneté de chaque agent et leur formation initiale.

La formation continue des professionnels est organisée par la Direction des Ressources Humaines et soutenue par la Direction de l'Enfance et l'Education.

Notre objectif est de faire monter en compétence tous les agents, grâce à des temps d'échange de savoirs en interne, des formations extérieures, des comités de travail autour de projets thématiques à mettre par la suite en commun et de recherche de documentation ou de savoir-faire extérieur.

Les équipes bénéficient également de réunions hebdomadaires afin d'anticiper, d'organiser, de travailler ensemble autour des activités proposées aux enfants.

Le taux d'encadrement est de 1 animateur pour 10 enfants en maternel et 1 animateur pour 14 enfants en élémentaire, les directeurs sont tous détachés d'animation afin de coordonner et de former leur équipe, accomplir leurs tâches administratives, régler les problèmes ponctuels, contacter les familles si besoin, rencontrer les coordinateurs sur leur structure…

- ✓ <u>L'accueil dans les structures jeunesse</u>

Les deux salles jeunesse de Roissy-en-Brie déclarées auprès de la SDJES 77

Des espaces pour les 11-17 ans

Le Service Municipal de la Jeunesse met à disposition des jeunes deux lieux d'accueil dynamiques, conviviaux et encadrés : le Café Club Joséphine Baker et la salle Sidney. Ces espaces sont ouverts principalement aux jeunes âgés de 11 à 17 ans, en période scolaire et pendant les vacances.

- Le Café Club Joséphine Baker

Situé 1 esplanade Marguerite Yourcenar, ce lieu chaleureux accueille les jeunes après les cours et pendant les vacances. Ils peuvent participer à des ateliers, jeux, activités collectives, ou simplement profiter d'un moment de détente entre amis. C'est aussi un lieu de construction de projets jeunes, encadrés par les animateurs du service jeunesse.

Horaires d'ouverture :

En période scolaire : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h à 19h, mercredi de 13h30 à 19h30

Petites vacances : du lundi au vendredi de 11h à 19h

Vacances d'été (juillet-août) : du lundi au vendredi de 12h à 20h

- La salle Sidney

La salle Sidney est un espace jeunesse situé derrière le collège Anceau de Garlande, pensé comme un lieu de loisirs, de découverte et de construction de projets. Elle offre aux jeunes un environnement sécurisant et stimulant, idéal pour se retrouver, s'amuser, ou s'investir dans des projets éducatifs ou citoyens.

Horaires d'ouverture :

En période scolaire : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h à 19h, mercredi de 13h30 à 19h30

Petites vacances : du lundi au vendredi de 11h à 19h

Vacances d'été (juillet-août) : du lundi au vendredi de 12h à 20h

Ces deux structures sont complémentaires et participent activement à l'épanouissement des jeunes Roisséens, en leur proposant des activités variées, des sorties, des projets, des séjours, et des nocturnes dans un cadre encadré et bienveillant.

VII- ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE PERISCOLAIRE EXTRASCOLAIRE

Les effectifs périscolaires et extrascolaires

✓ Les effectifs en moyenne (année 2023/2024):

Public accueilli	MATIN	SOIR	MERCREDI	VACANCES
Maternel	61	200	167	98
Élémentaire	92	141	160	104
Pourcentage de fréquentation	**6,3%**	**14,0%**	**13,4%**	**8,3%**

✓ La pause méridienne :

FREQUENTATON DE LA PAUSE MERIDIENNE ANNEE SCOLAIRE 2023/2024			
ECOLES	**EFFECTIFS SCOLAIRES**	**NOMBRE DE CONVIVES**	**% DE FREQUENTATION**
Jules Verne élémentaire	210	150	71,4%
Jules Verne maternelle	105	73	69,5%

La Pierrerie élémentaire	340	224	65,9%
La Pierrerie maternelle	230	152	66,1%
Lamartine élémentaire	164	121	73,8%
Lamartine maternelle	91	70	76,9%
Les Sapins élémentaire	376	262	69,7%
Les Sapins maternelle	209	139	66,5%
Michel Grillard élémentaire	124	93	75,0%
Michel Grillard maternelle	79	63	79,7%
Pierre et Marie Curie primaire	188	138	73,4%
Pommier Picard élémentaire	210	149	71,0%
Pommier Picard maternelle	113	81	71,7%
TOTAL	**2439**	**1715**	**70,3%**

Présentation de la semaine scolaire – planning hebdomadaire

Les horaires des accueils péri et extrascolaires sont les suivants :

- De 7h00 à 8h30 le matin et de 16h30 à 19h00 le soir (les élèves des écoles élémentaires qui le souhaitent peuvent fréquenter l'étude surveillée de 16h30 à 18h00 et être pris en charge ensuite par l'accueil périscolaire jusqu'à 19h00.

- Le mercredi et les vacances scolaires les enfants seront accueils de 7h00 à 19h00

Modalités d'inscription et tarification aux activités périscolaires et extrascolaires

Modalités d'inscription ou de réinscription aux accueils périscolaires et extrascolaires
(Accueil du matin, pause méridienne, accueil du soir, étude, accueil après-étude, accueil de loisirs mercredis et vacances scolaires)

- **Première inscription administrative**

La première inscription s'effectue auprès du Service de la Régie Centrale (nouveaux arrivants ainsi que les enfants entrant pour la première fois en maternelle).

L'inscription s'effectue en année scolaire et au plus tard le 31 juillet pour la rentrée septembre.

Pièces administratives nécessaires à la première inscription :

- Justificatif de situation familiale (livret de famille ou acte de naissance de tous les membres de la famille…) ;
- Justificatif de domicile daté de moins de 3 mois (quittance de loyer ou, facture EDF ou, facture de fournisseur de gaz ou, facture d'eau ou, facture de téléphone fixe ou opérateur internet) ;
- Copie du jugement de divorce en cas de garde alternée ;
- En cas d'hébergement : attestation sur l'honneur et justificatif de domicile de l'hébergeant et de l'hébergé ;
- Fiche sanitaire renseignée ;
- Ainsi que le dernier avis d'imposition sur les revenus pour calcul du Taux de subvention individualisé.

- **Réinscription administrative aux activités périscolaires**

Dans un souci de simplification des démarches administratives, des familles dont les enfants étaient déjà inscrits aux activités péri et extrascolaires sur l'année précédente, il est procédé à une réinscription automatique par le service de la régie centrale.

Les familles s'engagent parallèlement à vérifier et à mettre à jour l'ensemble des informations relatives aux représentants légaux et aux enfants sur leur espace citoyens, et à joindre tout justificatif utile via l'espace citoyens.

- **Réservation et annulation**

La réservation est essentielle à un accueil de qualité des enfants et permet une bonne organisation des services afin d'assurer un encadrement correspondant au nombre d'enfants accueillis ou encore de procéder aux commandes des repas ou goûters (pour les maternelles) au regard du nombre d'enfant prévus.

Les modalités d'annulation sont souples pour les familles et permettent des adaptations de planning.

- **Tarification**

Soucieuse de permettre l'égalité d'accès au service public pour tous et d'harmoniser la prise en compte des situations sociales des usagers sur l'ensemble de ses services, la ville de Roissy-en-Brie a instauré un « taux de subvention individualisé » propre à chaque ménage en fonction de ses ressources et de la composition du foyer et applicable aux différentes activités tarifiées par la ville.

Les tarifs des usagers sont ainsi définis :

Tarif de l'usager = Tarif plein du service X (1-taux de subvention individualisé (TSI))

Le taux de subvention individualisé (TSI) est basé sur une évaluation des ressources mobilisables du foyer. Ces ressources sont estimées au regard du revenu fiscal de référence et des minima sociaux auxquels ont droit les familles. De ces ressources il est déduit un reste pour vivre garanti, estimant que les services publics ne doivent pas grever les ressources socles qui répondent aux besoins essentiels des familles. Cette tarification évite les effets de seuils et permet à chaque famille d'être tarifiée en fonction de sa situation sociale. Le tarif de l'usager ou tarif individualisé est donc le reste à charge pour la famille

Chaque année, il est procédé à une révision des tarifs en regard du coût d'évolution de la vie.

VIII – EVALUATION DU PEDT

L'évaluation : un processus permanent

L'évaluation du PEdT constitue l'opportunité de prendre du recul sur les mesures décidées et mises en place afin d'apprécier leur bonne marche et l'opportunité de proposer des axes d'amélioration. Cette étape est essentielle pour garantir la cohérence du projet éducatif de territoire et sa pertinence vis-à-vis des attentes et besoins des enfants.
Elle ne doit pas seulement consister en la réalisation d'un bilan périodique des actions menées au regard des objectifs éducatifs, elle doit également accompagner les acteurs en les mettant en situation de produire les changements et de renforcer la coopération éducative entre eux.

Le référentiel d'évaluation proposé

Plusieurs critères sont pris en compte pour évaluer un projet :

CRITERES	DEFINITION	INDICATEURS (exemple) Les indicateurs devront être développés pour chaque objectif visé
Cohérence	Rapport entre les ressources mobilisées humaines, matérielles, financières et les objectifs.	Locaux utilisés pour mener les activités sont-ils adaptés ? Possibilité de répartir les effectifs en petits groupes ?
Efficacité	Degré d'atteinte des objectifs visés en les comparants avec les résultats atteints.	Fréquentation des enfants et adhésion aux activités. Ecoute mutuelle et nombre de propositions mises en œuvre entre les différents partenaires
Efficience	Degré d'atteinte des objectifs visés par rapport aux moyens utilisés. Les effets obtenus sont-ils en adéquation ?	La mise en place d'un espace livre et contes a-t-elle permis une augmentation des activités autour de la lecture ? La participation des enfants est-elle plus importante ?
Impact	Effet des résultats sur l'environnement à moyen et long terme.	Changements comportementaux des enfants. Impact des activités en termes d'apprentissage et d'épanouissement.
Pertinence	Rapport entre les besoins identifiés et les intentions ou les objectifs	Satisfaction des acteurs, enfants, animateurs, enseignants, familles sur les actions déployées.
Synergie	Degré de mise en place et de coordination des moyens, interaction entre acteurs.	Les rencontres entre partenaires ont-elles permis la mise en place de projets réalisés.
Flexibilité	Capacité d'adaptation	Prise en compte des propositions

Ces critères seront définis par le COPIL.

La démarche :

Il est important de faire de l'évaluation une démarche participative et continue, sans élaborer un outil trop lourd à utiliser.
L'évaluation des activités, des projets spécifiques et du fonctionnement type d'une journée du mercredi est effectuée dans un premier temps avec les enfants sur chaque structure, en étant à l'écoute de leur proposition. Dans chaque accueil de loisirs, un temps est déjà réservé chaque mercredi pour faire le bilan de la journée avec les enfants.
Des bilans d'équipes seront faits sur les structures durant les réunions hebdomadaires de travail, en tenant compte de l'évaluation des enfants.
Des bilans avec les coordinateurs des accueils de loisirs, portant sur différentes thématiques : les projets en cours, le fonctionnement, les transitions, le partenariat en présence des différents acteurs des projets, seront réalisés.
Ces bilans seront analysés et permettront une évaluation semestrielle du PEdT formalisée au comité technique et au comité de pilotage.
Ils mettront en avant les réussites, les difficultés, les problématiques afin de dégager des solutions et des axes d'amélioration à développer.

Durée du PEDT

Le présent PEDT est signé pour 3 ans à compter de septembre 2025 dans le cadre d'une convention quadripartite avec l'Etat, la CAF et l'Education nationale.

IX –SIGNATURE ET LABELLISATION

Le Maire,
François BOUCHART,
Maire de Roissy-en-Brie, Premier Vice-président
De la communauté d'agglomération, Paris- Vallée de la Marne

Le Préfet de Seine-et-Marne,
Pierre ORY,

Le Directeur Général de la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne (CAF),
Pedro RODRIGUES,

L'Inspectrice d'académie et directrice académique des services de l'Education Nationale de Seine- et-Marne (DASEN)
Aline VO QUANG,